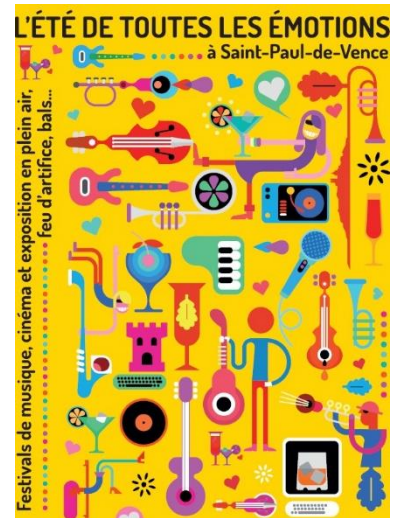


L'été de toutes les émotions à Saint-Paul-de-Vence : la programmation estivale se dévoile

Cette année, le ton est à la célébration à Saint-Paul-de-Vence. Après la crise sanitaire, place à la joie et à la légèreté ! Et pour ce faire, les arts occuperont une place prépondérante : festivals de musique, expositions, cinéma, représentations de danse... Zoom sur les principaux temps forts.



Côté festivités

- **Crossover Summer Saint-Paul-de-Vence – le samedi 2 juillet à partir de 19h**



C'est une soirée électro-pop unique qui s'annonce ! En 1^{ère} partie : Coco et Andreas, deux artistes du label niçois « Dime on Music ».

Tête d'affiche : BOOMBASS (ou Hubert Blanc Francard), légende de la French Touch et membre du binôme Cassius.

Pour une ambiance encore plus festive, des stands et des animations seront proposées sur place : friperie, maquillage, cartomancie, fun zone...

Lieu : Place de la Courtine

Organisateur : Allover Production, Biennale Internationale de Saint-Paul-de-Vence et mairie

Entrée : 17€



➤ Pique-nique blanc – le jeudi 7 juillet à partir de 19h

Place au blanc ! **Vêtus de leurs plus beaux habits, Saint-Paulois et azuréens s'installeront à l'une des grandes tables disposées sur les remparts Ouest pour partager un moment de convivialité** ! Chaque année, plusieurs centaines de personnes assistent à ce rendez-vous lancé en 2016.



Nouveauté 2022 : le concours de la plus belle décoration de table.

Lieu : Place Neuve

Organisateur : Mairie

Entrée : Gratuite

➤ Défilé de mode – le vendredi 8 juillet à 19h30

Organisé par l'Association des commerçants et artistes Saint-Paulois, c'est l'évènement mode de l'été. Pour **sa 2^{ème} année d'existence**, il présentera au public les vêtements et accessoires de mode de différentes enseignes du village. **Véritable spectacle vivant, il est assuré par des mannequins professionnels.** Également au programme : ambiance musicale assurée par un DJ **et nocturne des commerçants.**

Lieu : Place Neuve

Organisateurs : Association des commerçants et artistes Saint-Paulois (ACASP), avec le soutien de la mairie

Entrée : Gratuit. Places limitées. Accès à retirer le jour même avant 16h à l'office du tourisme.



➤ **Cinéma sous les étoiles – le 9 juillet et les 19 et 20 août**

À l'heure où les derniers rayons de soleil s'attardent sur les remparts, **c'est un instant cinématographique en plein air qui est proposé aux amoureux du 7^{ème} art, aux familles...**

Nouveauté 2022 : Cette année, **les Saint-Paulois et les azuréens ont été invités à voter pour les 3 films qu'ils souhaitent voir diffuser lors des 3 séances de cinéma en plein air.** Les résultats seront communiqués le 24 juin.

Lieu : Place de la Courtine

Organisateur : Mairie

Entrée : 5€. Gratuite pour les moins de 12 ans.

➤ **Bal du 14 juillet – mercredi 13 juillet à 21h**

Au programme : DJ et chanteuse pour danser jusqu'au bout de la nuit.

Lieu : Place de la Courtine

Organisateur : Comité Officiel des Fêtes de Saint-Paul-de-Vence

Entrée : Gratuite

➤ **Concert R-SAJ Band (jazz/ska) – samedi 16 juillet à 21h**

S'étant produit sur de nombreuses scènes locales, le groupe R-SAJ BAND propose un judicieux mélange de ska et de jazz. Sur scène, sont réunis un saxophoniste, un trompettiste, un percussionniste, un contrebassiste, un guitariste et un batteur. Ensemble, **ils revisitent les Early Sounds du Dixies des années 20 au Ska jazz des années 60.**



Ce concert est offert par le Département des Alpes-Maritimes dans le cadre des soirées Estivales.

Lieu : Place de la Courtine

Organisateur : Département 06

Entrée : Gratuite

Contact : Service communication
04 93 32 41 06 – com.mairie@saint-pauldevence.fr



➤ **Festival de Saint-Paul-de-Vence (musique classique et jazz) – du samedi 23 au samedi 30 juillet**

Pour cette 11^{ème} édition, le Festival de musique classique et jazz vous réserve de nombreuses surprises. **Au programme : 6 soirées de musique en plein air. La musique classique sera évidemment à l'honneur avec 4 concerts.** Le jazz et les musiques du monde occuperont également une place de choix.



En détails :

- Le samedi 23 juillet à 21h, Place de la Courtine : Théotime Langlois de Swarte et Justin Taylor (baroque)
- Le dimanche 24 juillet à 21h, Place de la Courtine : Cécile McLorin Salvant (jazz)
- Le mardi 26 juillet à 21h, à la Fondation Maeght : Ana Carla Maza et Sélène Saint-Aimé Trio (jazz)
- Le vendredi 29 juillet à 21h, Place de la Courtine : Nikolai Lugansky (récital piano)



- Le mercredi 27 juillet à 21h, Place de la Courtine : Pierre et Théo Fouchenneret (violin et piano) et Stella Almondo (piano)
- Le dimanche 31 juillet à 21h, Place de la Courtine : Quatuor Modigliani et Béatrice Rana (piano)

Organisateur : Festival de Saint-Paul-de-Vence, avec le soutien de la mairie

Entrée : 35€. Tarif réduit 15€ pour les moins de 18 ans, étudiants, élèves de conservatoire, demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA. Pass existants pour 3, 4 et 5 concerts.



➤ **Miwa et Volero (danse moderne) – les vendredi 5 et samedi 6 août à 21h**

Dans le cadre de la Tournée Mosaïque, ARSUD présente 2 spectacles de danse de la compagnie Ridz :

- Le 5 août : inspiré par l'univers du cinéaste d'animation Hayao Miyazaki, **MIWA mêle danse, dessins et scénographie numérique** pour nous plonger dans un monde aussi absurde que fantastique.
- Le 6 août : place à **VOLERO, hommage à la culture gitane, et véritable quête d'identité et d'humanité.**

Lieu : Place de la Courtine

Organisateurs : ARSUD pour la Région Sud, avec le soutien de la mairie

Entrée : Gratuite – Offert par la Région Sud

➤ **Fête de la Sainte-Claire : 4 jours de bals et feu d'artifice – du jeudi 11 au dimanche 14 août**

Après 2 années de covid-19 et une année en version « limitée », le rendez-vous de l'été fait son grand retour ! **Durant 4 jours, les Saint-Paulois célèbreront leur sainte patronne, Sainte Claire.** L'effervescence de la fête gagne le vendredi et samedi soir le grand bal jusqu'à l'apothéose de l'extraordinaire feu d'artifice et embrasement du village, le dimanche 14 août à 22h.



En détails :

- Le jeudi 11 août à 21h – de la Place de la mairie jusqu'à la chapelle Sainte-Claire : procession et descente aux flambeaux. Avec concert gospel.
- Le vendredi 12 août à 21h – Place de la Courtine : spectacle et bal avec DJ
- Le samedi 13 août à 18h – Place de Gaulle : cocktail du Maire



- Le samedi 13 août à 21h – Place de la Courtine : spectacle et bal
- Le dimanche 14 août à 22h : Feu d'artifice et embrasement du village

Durant toute la semaine, des manèges et animations foraines prendront place sur la Place de Gaulle.

Organisateurs : Mairie et Comité Officiel des Fêtes de Saint-Paul-de-Vence

Entrée : Gratuite



Côté expositions...

➤ **Exposition « Les fragiles colosses » de Michel Bassompierre – jusqu’au 15 novembre**

Au détour des ruelles, découvrez les 9 sculptures de **Michel Bassompierre, l’un des plus grands sculpteurs animaliers contemporains**. Ours, gorilles... Partez à leur recherche ! Fascinants, ces grands animaux nous invitent à nous interroger sur la préservation de notre planète.



A noter : le samedi 30 juin, à 15h00 à l’Auditorium, se tiendra une « Art Live Performance » de Michel Bassompierre à l’occasion du vernissage de l’exposition. Le célèbre artiste sculptera en direct tandis que sera projeté le film-documentaire « Les métamorphoses de l’ours polaire » en présence de son réalisateur, Rémy Marion. S’en suivra un débat animé par Stéphane Durand, ancien assistant de Jacques Perrin. Evènement ouvert à tous. Sur réservation au 04 93 32 86 95.

Lieu : Village

Horaires : Tous les jours

Entrée : Gratuite

➤ **Exposition « Au cœur de l’abstraction » - Fondation Maeght – du 2 au 30 novembre**

L’exposition « Au cœur de l’abstraction » vous invite à découvrir **des œuvres issues de la collection de la Fondation Gandur pour l’Art** et propose une immersion dans la **création bouillonnante des années 1945 à 1980**.

Lieu : Fondation Maeght, 623 Chemin des Gardettes, 06570 Saint-Paul-de-Vence

Horaires : Tous les jours de 10h à 18h (jusqu’à 19h en juillet et août)

Entrée : Payante

- Tarif plein : 16 €

Contact : Service communication
04 93 32 41 06 – com.mairie@saint-pauldevence.fr



- Tarif réduit : 11 € (enfants de 10 à 18 ans, étudiants, presse, guides conférenciers, demandeurs d'emploi. Un justificatif peut être demandé à l'entrée)
- Gratuit : enfants de moins de 10 ans, personnes en situation de handicap et membres de la Société des Amis.

➤ **Exposition « 5766 chemin des Trious » – Fondation CAB – jusqu'au 11 septembre**

La Fondation CAB met à l'honneur **l'artiste belge, Ann Veronica Janssens**. Sous le commissariat de Stéphane Ibars, elle dévoile une sélection d'**œuvres et installations** sensorielles plaçant le spectateur dans « une situation où le corps et l'esprit naviguent en permanence entre contemplation et immersion ».

Lieu : Fondation Cab, 5766 chemin des Trious, 06570 Saint-Paul-de-Vence

Horaires : Tous les jours de 10h à 18h (du juin à octobre)

Entrée : Payante

- Tarif plein (adulte) : 12€
- Enfants et ICOM : gratuit

➤ **Exposition « On the approach » – Fondation CAB – jusqu'au 29 octobre**

La Fondation CAB Saint-Paul-de-Vence présente une **douzaine d'œuvres minimalistes de la scène américaine et européenne**, issues de la collection, commissionnée par Grégory Lang.

Lieu : Fondation Cab, 5766 chemin des Trious, 06570 Saint-Paul-de-Vence

Horaires : Tous les jours de 10h à 18h (du juin à octobre)

Entrée : Payante

- Tarif plein (adulte) : 12€
- Enfants et ICOM : gratuit

